



La chronique de Fromond

Octobre 2013 - 9

Le saviez-vous ?

Petite histoire de l'Art Postal ou Mail Art, une forme de communication très originale.

C'est en 1962 que le mail art devient un courant artistique reconnu officiellement, grâce à **Ray Johnson** (*artiste collagiste américain, créateur des œuvres expressionnistes abstraites, composées de motifs colorés et de structures géométriques, début du POP ART*) qui créa la **New York School of Correspondance** NYSC définie comme une « non-école », même si la pratique de cet art trouve ses origines bien avant.

En effet dès l'invention de la carte postale en Autriche au XIXe siècle (de petits cartons rectangulaires illustrés de dessins d'artistes, reproductions de monuments, portraits entre autre...) et du timbre (en Angleterre en 1840, et en France en 1848), les premières enveloppes illustrées apparaissent.

Des artistes ou personnalités comme Mallarmé, Apollinaire (*calligramme : poème dont la disposition graphique sur la page forme un dessin*) ou Marcel Duchamp (peintre, sculpteur, plasticien) décorent leurs lettres.

Exemple d'une adresse écrite par Mallarmé :

« *Monsieur Monet que l'hIVER NI
L'été sa vision ne LEURRE
Habite, en peignant, GIVERNY
Sis auprès de Vernon, dans l'EURE* »

Les deux guerres mondiales ont fait naître des mails artistes. Non conscients de pratiquer l'art postal, de nombreux anonymes notamment les soldats et marins dessinaient sur leurs enveloppes ou cartes postales qu'ils envoyaient à leurs familles. Cela leur permettait de décrire ou dire plus facilement ce qu'ils ne pouvaient écrire. C'était également un moyen d'éviter la censure.

Ray Johnson définit le Mail Art comme étant « **secret privé et sans règle** », exceptée une « **no fee, no jury, technic and size free** » : **pas de droit d'inscription, pas de jury, et liberté de format et de techniques.**

Il va ainsi créer des œuvres postales mélangeant des collages, des extraits de lettres, des images, des photographies, des coupures de presse... Il les envoie ensuite à des personnes connues ou non qu'il prend parfois au hasard dans l'annuaire et leur demande de lui renvoyer ses œuvres après réception !

L'art postal ne fonctionne pas sur les valeurs élitistes ou marchandes. Son rôle est de contester le marché de l'art qui juge les artistes, les œuvres et leur donnent un prix et une valeur !

Ce courant va réunir de multiples artistes à travers le monde, dont le but est d'échanger les courriers les plus créatifs possibles. Certains iront même jusqu'à créer eux-mêmes leurs timbres, comme Michel Hosszu, dans le but d'arriver à tromper les postiers et de les faire tamponner.



Aujourd'hui le mail art est un réseau international auquel sont raccordés des centaines d'artistes. On estime leur nombre à 50 000. Cela leur permet de distribuer leurs œuvres par la poste et non par le biais de musées ou de galeries.

MAIL ART ACROSS THE WORLD

Comment participer et envoyer votre enveloppe calligraphiée ?

Mail-Art Across the World est un projet international d'expositions itinérantes d'enveloppes calligraphiées. Il est ouvert aux calligraphes sans limitation d'origine. Les enveloppes sont exposées dans des lieux culturels ou liés à la calligraphie dans les villes des pays qui souhaitent l'accueillir.

Envoyez par la Poste **avant le 1^{er} décembre 2013** une ou plusieurs enveloppes affranchie(s), format A4 maxi, thème libre, calligraphiée(s), à l'adresse suivante pour la France (chez notre ami Manu) :

MAIL ART ACROSS THE WORLD

**Atelier Calligraphie
24 Avenue Jean Jaurès
24750 TRELISSAC**

A l'intérieur de l'enveloppe, joindre le texte en annexe.

Vous pouvez également envoyer des enveloppes en BELGIQUE, ITALIE ou NORVEGE. Vous retrouverez toutes les adresses sur le site

www.atelier-calligraphie.com

cliquez sur forum



Nom

Prénom

Adresse

.....

Pays

e-mail, ou téléphone

site web <http://ptitspapiers71.canalblog.com>

« Cette enveloppe et son contenu sont destinés à l'exposition Mail Art Across the World. J'accepte que les données fournies soient indiquées lors de l'exposition. Je serai informé des détails de l'organisation au plus tard 15 jours avant le début du premier vernissage sur le site web. Je prends note que le destinataire n'est en aucun cas responsable des dommages, délais ou pertes liés aux services postaux concernés. Je prends note que l'œuvre envoyée ne sera pas restituée. Je prends note que les enveloppes pourront faire l'objet d'une publication avec vos références. Bien entendu, les organisateurs ne vendront pas mon travail. »

A..... Le.....

Signature.